

La valorisation du bois local répond à plusieurs objectifs:

- ✓ Gérer durablement la ressource bocagère et les boisements agricoles
- ✓ Produire localement une énergie renouvelable accessible aux petites et moyennes exploitations, collectivités, particuliers...
- ✓ Revaloriser économiquement le bocage et les petits boisements pour entretenir le paysage
- ✓ Conforter l'emploi local en milieu rural
- ✓ Assurer une gestion partagée de l'activité sur le territoire



Les haies

Ont été faites par l'homme, pour l'homme

- Initialement conçues pour délimiter les parcelles, les haies apportent un bienfait non négligeable pour les cultures, une zone de protection pour les animaux et une **ressource énergétique**
- La haie facilite l'**infiltration** de l'eau dans les nappes, limite l'érosion du sol et l'impact des produits phytosanitaires sur la **qualité** de l'eau
- Les haies sont de véritables réservoirs de **biodiversité**

Qui contacter ?

Collectif Bois Bocage 35
 ZAC Atalante Champeaux
 Rond-point Maurice Le Lannou CS14226
 35042 RENNES Cedex
 cbb35@orange.fr

Vos contacts :

Président de l'association
 Marcel Dubois : 06.58.50.35.35

Gestion de la structure
 Jérôme Oger : 06.80.08.93.12

En partenariat avec :

SCIC Énergies Renouvelables
 du Pays de Rance
 Jeremy Dauphin : 06.14.19.95.03

Chambre d'agriculture
 Conseils en gestion des haies
 02.23.48.28.19

AILE

Renseignements, instruction technique
 et financière pour les chaudières
 02.99.54.63.23

Avec le concours du conseil général d'Ille et Vilaine



Une association départementale pour répondre à vos besoins en bois



Privilégiez l'énergie de votre territoire



« Mieux valoriser ses haies, c'est préserver son patrimoine »

L'association collectif bois bocage 35

Qui sommes nous ?

Nous sommes une association chargée de promouvoir, de développer et de structurer la filière bois de bocage, dans une dynamique de territoire.

L'association est composée de collectivités locales, d'associations de producteurs et d'industriels du bois.

L'association travaille en partenariat avec des structures existantes: AILE, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, FD CUMA, SCIC énergie du Pays de Dinan...

Qui peut adhérer ?

Producteurs, collectivités locales, partenaires techniques...

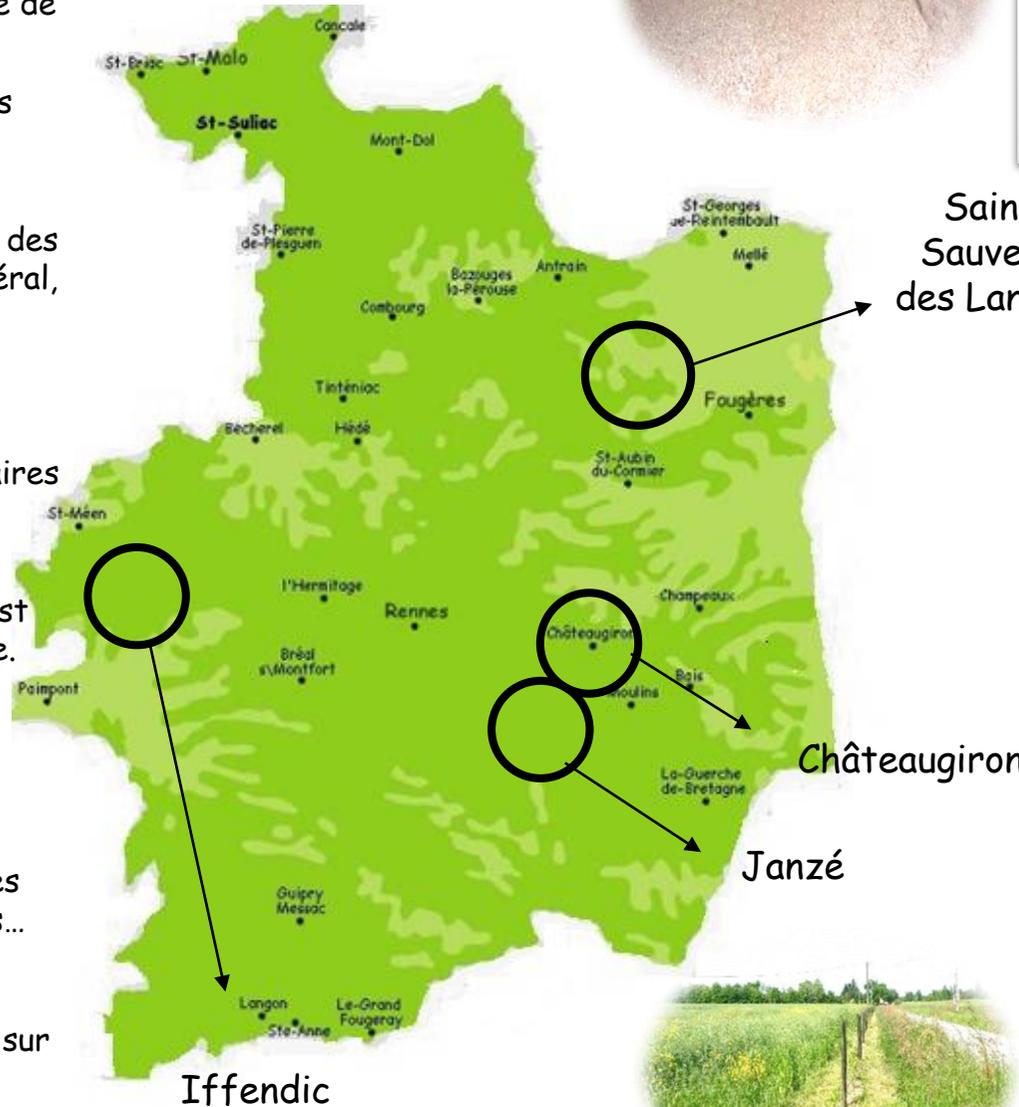
Les producteurs et utilisateurs sont adhérents de l'association. La cotisation est fixée chaque année en assemblée générale.

Nos missions:

- ✓ Encadrer et soutenir les structures existantes
- ✓ Promouvoir la filière et le produit auprès des collectivités, entreprises, particuliers...
- ✓ Acheter et vendre le bois
- ✓ Gérer les flux de plaquette disponibles sur les sites de stockage répartis sur le département
- ✓ Maîtriser la qualité du combustible en adéquation avec les chaufferies alimentées

Nos activités

Plateformes de stockage bois déchiqueté



Vente de plaquettes bois :

- Vente de plaquettes bois énergie pour chaudières collectives et individuelles
- Vente de plaquettes de bois pour paillage :
 - conditionné en sac
 - en vrac sur plateforme



Les prestations :

- Plantation de haies bocagères, bosquets...
- Paillage avec remorque distributrice
- Entretien des haies, élagage, émondage, recépage...
- Organisation de chantiers « clé en main » : abattage, broyage, transport, vente

